

REUNION ANNUELLE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE / CONSEIL COMMUNAL. RAPPORT D'ECONOMIES D'ECHELLES ET SYNERGIES

Le Conseil Communal,

Vu l'article 26 bis §5 de la loi organique des CPAS ;

Vu le rapport d'économies d'échelles 2019 visé au comité de concertation commune / CPAS ce 16 décembre 2019 ;

Synergies et économies d'échelles en matière de personnel

Mises à disposition de personnel communal pour les besoins du C.P.A.S. :

- Recours au service technique communal pour les besoins du CPAS en matière de travaux et services d'urgence (panne de chauffage, panne d'électricité,...), petits déménagements, expulsions, évacuation des déchets ou de mobiliers donnés par des particuliers;
- Aménagement de l'ancien presbytère de Chanly et démarches nécessaires pour le rendre conforme au niveau prévention sécurité et incendie. Mise à disposition du bâtiment au service d'accueillantes conventionnées (co-accueil), le Bilboquet. Ce déménagement permettra donc au CPAS de disposer d'un espace supplémentaire pour développer des projets.

Personnel commun :

- Receveur régional commun C.P.A.S. et Commune : ce qui facilite le transfert de l'information
- Service commun de prévention et de protection du travail. Fonction assurée par un conseiller commun.
- Création d'un service de confidentialité ouvert au personnel. Mise à disposition d'une personne de confiance pour chaque entité.
- Désignation d'un agent au CPAS chargé de faire le relevé mensuel des compteurs (électricité, mazout, eau) dans le cadre de la comptabilité énergétique mise en place par la Commune.

Gestion des points APE :

Dans le cadre des aides à l'emploi APE, mise à disposition des points surnuméraires du CPAS à la commune afin de les valoriser sur la tête des agents communaux contractuels subventionnables.

Synergies et économies d'échelles en matière de mise à disposition par le CPAS d'agents article 60 § 7

Collaboration entre le CPAS et la commune pour la réinsertion de bénéficiaires du droit à l'intégration sociale via un contrat article 60. Le CPAS apporte un suivi administratif et social des personnes réinsérées et la commune fournit les outils d'intégration sociale. Mises à disposition suivantes en accord avec DEFITS et la Commune:

- Engagement d'une technicienne de surface pour l'entretien des bâtiments communaux et CPAS (janvier 2019)
- Engagement d'une personne à mi-temps comme ouvrier polyvalent au service technique et à mi-temps au service urbanisme (aout 2019)
- Engagement d'un ouvrier polyvalent au service technique de la commune (novembre 2019)

Synergies et économies d'échelles en matière de frais de fonctionnement

- Mise à disposition par la commune au CPAS des bâtiments suivants :
 - Logements de transit à Halma
 - Une Initiative Locale d'Accueil (I.L.A.), rue du Tombois à Chanly
 - Le garage du presbytère de Chanly pour la « donnerie ».
- Les petites réparations aux 6 pavillons du CPAS ainsi que l'entretien des espaces verts sont confiés au service technique communal
- Informatique : l'intégration des logiciels et données propres au CPAS au serveur commun commune / CPAS hébergé au CPAS a été réalisée en 2016. Outre l'économie d'un double investissement de départ, nous évitons ainsi deux contrats de maintenance et de sauvegarde. Une fibre optique assure la liaison entre le CPAS et l'Administration communale.
- Téléphonie : Réalisation d'un audit de la téléphonie ayant pour objectif de réduire les coûts et de rationaliser le système.
Ce marché sera réalisé conjointement par la Commune et le CPAS.
La commune sera mandatée pour exécuter la procédure et intervenir au nom du CPAS.

Synergies dans la gestion des matières à dimension sociale

Logement et Energie :

- Collaboration entre la conseillère en logement et énergie et le service social du CPAS : information et accompagnement administratif sur les aides, prêts à taux préférentiels, primes en matière de logement et d'énergie, etc.

Accueil temps libre et extrascolaire:

- Collaboration entre le service ATL et le CPAS : « Noël au Théâtre » et « Article 27 ».
- Information du calendrier d'activités extrascolaires afin d'intégrer ces données dans la gestion budgétaire des familles
- Participation à Place aux enfants

Engagement d'étudiants Opération « Eté solidaire, je suis partenaire » :

Collaboration commune-CPAS dans les engagements afin d'établir une équité et un équilibre entre les services et de combattre les inégalités sociales.

Ainés :

Collaboration entre le service social et la MACA, afin d'informer sur la situation familiale d'éventuels participants.

Plan de Cohésion Sociale :

Un nouveau plan de cohésion social a été présenté par le CPAS pour 2020-2025. Celui-ci a été accepté officiellement ce 3 décembre 2019.

Plusieurs activités à caractère social reprises dans les missions de la coordinatrice du projet nécessitent une étroite collaboration entre le service social du CPAS et les services communaux extérieurs (Maca, ATL, CCCA, gestionnaire du centre sportif, crèche, notamment :

- l'intégration de stagiaires « D.E.F.I.T.S. » dans l'action locale communale : travaux d'entretien des parcs et abords (service environnement), nettoyage des vêtements de travail des ouvriers et des stagiaires par la structure de réinsertion D.E.F.I.T.S. (Buanderie sociale)
- l'intégration possible de stagiaires « D.E.F.I.T.S. » dans d'autres services communaux : EPN, MACA, Bibliothèque, Urbanisme, service tourisme, service environnement.
- l'encouragement des initiatives en matière de lutte contre la fracture numérique intergénérationnelle entre l'Espace public numérique et le public (le travail au sein de l'EPN est de par sa nature intergénérationnel, social, adapté à la vie locale et à destination de tout public) ;
- L'organisation de la semaine de la santé est programmée du 30 mars au 3 avril prochain. L'alimentation en sera le thème. L'objectif est de toucher toute la population wellinoise afin qu'elle se réapproprie sa santé. Travail de sensibilisation et de prévention qui sera porté par des partenaires extérieurs, services communaux et CPAS : assistantes sociales, responsable de la MACA, gestionnaire du centre sportif, service ATL, école communale,...

Synergies en matière d'investissements

La Commune et le CPAS ont acheté en commun l'ancienne agence BELFIUS pour, d'une part, y installer l'Office du Tourisme au rez-de-chaussée et d'autre part, y réaliser deux appartements à l'étage. Les gros travaux seront réalisés prochainement par des professionnels dans le secteur du chauffage, électricité, sanitaire, cuisine, châssis. La supervision du chantier sera confiée au directeur des travaux et les aménagements finaux seront réalisés par le service technique communal (travaux de peinture, cloison légère,...).

Synergies en matière de Programme stratégique transversal

Le programme stratégique transversal commun repose sur une collaboration entre le collège communal, le Conseil de l'Action sociale et l'ensemble du personnel communal / CPAS. Six groupes de travail ont été constitués pour chaque objectif stratégique défini par le Collège communal. Chaque groupe est composé de membres du personnel communal et CPAS et du Collège communal.